



Mémoire dans le cadre de la consultation prébudgétaire du
Ministre des finances du Québec

Budget 2021

Il faut remettre l'exigence de la justice sociale, au premier plan

Mémoire
de l'Organisation d'Aide aux Sans-emploi
(ODAS - Montréal)

Ce mémoire est présenté au Ministre des
finances du Québec

ODAS - Montréal
208-2515, rue Delisle, Montréal (Québec) H3J 1K8
Courriel : odas@bellnet.ca
ODAS - Montréal -février 2021

Montréal le 3 février 2021

Monsieur Éric Girard
Ministre des finances du Québec
Ministère des finances du Québec
390 boulevard Charest Est
Québec (Québec)
G1K 3H4

208-2515, rue Delisle
Montréal, Qc
H3J 1K8
Tel: 514-932-3926
fax: 514-932-0815
courriel: odas@bellnet.ca

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

OBJET : Consultation prébudgétaire 2021

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la consultation prébudgétaire en vue de
la préparation du budget du Québec 2021, nous vous
transmettons, au nom de l'Organisation D'Aide aux Sans
emploi (ODAS-Montréal) notre Mémoire.

Monsieur le Ministre, il faut remettre l'exigence de la
justice sociale, au premier plan.

Recevez, Monsieur le Ministre, nos salutations les plus
distinguées.

Le Président du Conseil,


Monsieur Éric BELZILE
ODAS-Montréal

Il faut remettre l'exigence de la justice sociale, au premier plan

ORGANISATION D'AIDE AUX SANS EMPLOI (ODAS-MONTRÉAL)

Mémoire dans le cadre de la consultation prébudgétaire du Ministre des finances du Québec

Budget 2021

Présentation de l'Organisation D'Aide aux Sans-emploi (ODAS-Montréal)

Depuis sa fondation en 1985, l'Organisation D'aide Aux Sans-emploi (ODAS-Montréal) est un organisme communautaire autonome venant en aide aux personnes à l'aide sociale dans son milieu, l'Ouest de l'île de Montréal.

L'ODAS-Montréal est un organisme financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales du Québec (SACAIS) et diverses communautés religieuses.

L'ODAS-Montréal est membre du Regroupement national, le Front Commun des Personnes Assistées Sociales du Québec (FCPASQ), de la Table de quartier Solidarité St-Henri, de la TROVEP-Montréal, des Services juridiques communautaires de Pointe St-Charles et Petite-Bourgogne et de la Coalition pour l'accessibilité des services dans les Centres locaux d'emploi (CASC). L'ODAS-Montréal participe aux activités du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Consultation prébudgétaire

Au cours des dernières semaines, le Ministre des finances du Québec a lancé une consultation prébudgétaire afin de recueillir les commentaires et suggestions des particuliers et des organisations en vue de la préparation du budget du Québec 2021.

208-2515, rue Delisle
Montréal, Qc
H3J 1K8
Tel: 514-932-3926
fax: 514-932-0815
courriel: odas@bellnet.ca

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 

Contexte COVID-19

Nous désirons saluer les efforts déployés par le gouvernement du Québec pour s'acquitter, avec rigueur de ses responsabilités, en mobilisant l'ensemble des ressources de l'État dont celles de son réseau public de santé pour éviter la propagation du virus et aussi pour prodiguer les soins médicaux nécessaires à sa population.

Cependant, à l'instar de plusieurs organismes de défense collective des droits, notre organisme déplore l'absence de mesure spéciale temporaire de la part du gouvernement du Québec pour soutenir financièrement les personnes sans emploi à faible revenu, surtout des personnes et des familles à l'aide sociale. L'inaction gouvernementale du Québec maintient ces concitoyennes et concitoyens dans une grande précarité financière surtout dans un contexte de hausse des prix des produits et aliments à cause de la pandémie.

Cadre budgétaire du Québec

D'entrée de jeu. Reconnaissons que dès le début de la crise sanitaire de la COVID-19, en mars 2020, l'économie du Québec a été sévèrement affectée. Par exemple, selon l'Institut de la Statistique du Québec, la fermeture de 40% de l'économie pendant 8 semaines a contribué à faire chuter le Produit Intérieur Brut (PIB) réel du Québec de 14,3% entre le sommet du 4^{ème} trimestre de 2019 et le 2^{ème} trimestre de 2020.

Il est indéniable que cette pandémie sanitaire a entraîné le Québec dans un ralentissement économique (ex : pertes énormes pour l'économie et l'emploi). Cette situation économique aura un impact très négatif sur l'état des finances publiques du Québec pour plusieurs années (ex : hausse des dépenses courantes et faiblesse des revenus fiscaux).

L'intervention du gouvernement du Québec mais aussi celle du gouvernement fédéral canadien a permis, par l'entremise de divers programmes d'aide de soutenir le revenu des ménages et des entreprises. Il s'agit de plusieurs centaines de milliards de dollars injectées dans l'économie. La catastrophe financière et économique d'une récession sévère a été évitée à court terme.

208-2515, rue Delisle
Montréal, Qc
H3J 1K8
Tel: 514-932-3926
fax: 514-932-0815
courriel: odas@bellnet.ca

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

Les effets de la pandémie sur les revenus et les dépenses du gouvernement touchent durement les finances publiques du Québec. Dans ce contexte fiscal, les dépenses publiques excèdent les revenus du Québec.

Selon les informations contenues dans le Point sur la situation économique et financière du Québec du Ministère des finances du Québec, du 12 novembre 2020, ce dernier anticipe des déficits budgétaires pour les prochains exercices financiers de 2020 à 2023 totalisant 30 milliards de dollars. En effet, le gouvernement du Québec anticipe un déficit budgétaire annuel de 15 milliards de dollars pour l'année 2020-2021, de 8,25 milliards de dollars pour 2021-2022 et de 7 milliards de dollars pour 2022-2023. Selon le ministère des finances du Québec l'équilibre budgétaire devrait être atteint de nouveau en 2025-2026. Le gouvernement du Québec se dote d'un échéancier de 5 ans pour rétablir l'équilibre budgétaire. Ces déficits budgétaires comprennent les versements annuels au Fonds des générations (FDG), mais avant la tenue en compte de la réserve de stabilisation. Selon ce dernier Point sur la situation économique et financière du Ministère des finances du Québec, il est prévu que près de 3 milliards de dollars annuellement seront versés au Fonds des générations (FDG) d'ici 2022-2023. Pour un total de près de 9 milliards de dollars.

Afin d'évaluer la situation financière du Québec, il faut aussi tenir compte du service de la dette dans le budget c'est-à-dire les intérêts à payer annuellement sur la dette publique. En matière de l'évolution du service de la dette depuis 1970, le poids du service de la dette n'a cessé de diminuer de 1995 à aujourd'hui (ex : 1,6% du PIB en 2019). La lourde hypothèque du service de la dette ne grève plus les finances publiques. Il y a 2 facteurs qui expliquent cet état de fait : une baisse mondiale des taux d'intérêt et nos efforts de réduction de la dette.

Par ses choix budgétaires, le gouvernement du Québec confirme son intention de respecter scrupuleusement les prescriptions et paramètres de la Loi sur l'équilibre budgétaire et la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations. Ces deux lois adoptées par l'Assemblée nationale du Québec définissent le cadre budgétaire du Québec axé sur 2 principes directeurs en matière de gestion financière soient l'équilibre budgétaire (déficit zéro) et la réduction du poids de la dette.

Dans la situation financière actuelle, le gouvernement du Québec dispose, pour atteindre l'équilibre financier, de diverses options : resserrer et diminuer les dépenses publiques en réduisant certains services publics, augmenter les revenus, ou une combinaison des 2 options. Ces options ne semblent pas être retenues. Le gouvernement du Québec a pris l'engagement de ne pas accroître le fardeau fiscal des contribuables et de ne pas réduire les services à la population.

Le scénario du retour à l'équilibre budgétaire prévu en 2025-2026 prend pour hypothèse de travail 2 facteurs en considération : une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel de l'ordre de 2,5% par année et une augmentation importante des transferts fédéraux en santé.

Contexte des derniers budgets du Québec : l'absence de volonté politique du gouvernement de lutter contre la pauvreté

Le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) a pour objectif de réduire la taille de l'État et de réduire la dette publique ainsi que les impôts des particuliers et des entreprises. Il y a donc une convergence idéologique en matière de gestion des finances publiques avec l'ancien gouvernement du Parti Libéral du Québec. Il y a donc une forte possibilité d'un maintien des politiques néolibérales et d'austérité budgétaire (ex : déficit zéro). La CAQ gère l'État et ses ressources comme on gère une entreprise.

Le gouvernement actuel n'a pas manifesté de véritable volonté politique de lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales. En effet, il ne prévoit aucun réinvestissement majeur dans les services publics ou dans les programmes sociaux. Le gouvernement continue son agenda politique néolibéral.

Notre organisme constate que les derniers budgets du Québec de 2019 et 2020 n'améliorent pas significativement les conditions socioéconomiques de l'ensemble des personnes assistées sociales qui sont maintenues dans une grande précarité financière.

Tout particulièrement, en matière de lutte à la pauvreté, le gouvernement a décidé de continuer d'implanter les mesures contenues dans le Plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale déposé, en décembre 2017, par l'ancien

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

gouvernement libéral. Par exemple, il maintient et intensifie à l'aide financière de dernier recours la distinction entre les personnes aptes (les pauvres non méritants) du programme d'aide sociale et les personnes inaptes (les pauvres méritants) du programme de solidarité sociale. Dans un contexte de la mise en vigueur progressive du nouveau programme de revenu de base d'ici 2023, l'État discrimine même entre les personnes inaptes en augmentant davantage les prestations des personnes bénéficiant du programme de solidarité sociale depuis au moins 66 mois au cours des 72 derniers mois. En effet, ces personnes, à terme, seront en mesure de disposer d'un revenu couvrant 100% de leurs besoins selon la Mesure du Panier de Consommation (MPC) soit près de 18000\$ pour une personne seule. La prestation accordée aux autres prestataires de ce programme ne couvre que 75% des besoins de base.

Cependant, ce plan maintient les autres citoyens et citoyennes à la sécurité du revenu dans une grande précarité financière les empêchant de subvenir à leurs besoins essentiels (ex : se loger, se nourrir, se soigner, se déplacer). En effet, la prestation accordée aux personnes aptes à l'emploi au programme d'aide sociale ne couvre que seulement 55% des besoins essentiels de base.

Le mythe néolibéral qu'il faut réduire la prestation d'aide sociale pour favoriser les prestataires à retourner sur le marché du travail

L'Étude de l'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS) portant le titre : les prestations d'aide sociale sont-elles trop généreuses, démontre l'absence de corrélation significative entre le niveau des prestations et le nombre de prestataires. En d'autres termes, l'idée que de basses prestations favorisent le retour au travail n'est pas fondée. Le facteur qui influence foncièrement le nombre de prestataires à l'assistance sociale est la conjoncture économique et la présence de mesures financières les soutenant vers le marché du travail (par exemple : la politique familiale québécoise de 1997 qui a eu un impact significatif sur les familles, surtout monoparentales. Cette politique a mis en place un ensemble de mesures financières pour les familles à faible revenu, particulièrement les familles monoparentales. Il en a résulté des revenus considérablement bonifiés. Cette politique a eu pour conséquence d'entraîner une baisse de 46% entre 2000 et 2010 des familles monoparentales à l'assistance sociale).

Et Le gouvernement continue la mise en œuvre du programme objectif emploi réintroduisant le workfare en obligeant, sous peine de sanction financière, les personnes qui sont admissibles pour une première fois au Programme d'aide sociale (primo demandeur apte à l'emploi) à participer à des mesures d'employabilité.

Commentaires généraux

Cette crise humanitaire et sanitaire de la COVID-19 démontre la nécessité d'un État-Providence et interventionniste doté d'une fonction publique et d'un vaste filet de sécurité sociale composé de services publics et universels (ex : santé et services sociaux et éducation) et des programmes sociaux (ex : sécurité du revenu) afin de venir en aide à ses citoyennes et citoyens. La mission fondamentale de l'État est de protéger ses citoyens surtout les plus démunis et vulnérables (ex : en assurant à tous sans distinction un revenu couvrant l'ensemble de leurs besoins essentiels).

Cette crise humanitaire et sanitaire démontre la faillite de l'idéologie du néolibéralisme (qui veut détruire l'État-Providence et ses programmes sociaux, sa fonction publique ainsi que réduire massivement les impôts des entreprises et des plus nantis et maintenir le déficit zéro au plan budgétaire). Par exemple, on estime que ces réductions des impôts des particuliers privent l'État québécois annuellement de revenus fiscaux de l'ordre de 7,3 milliards de dollars.

Cette crise est l'occasion de restaurer le droit régalien des États d'adopter leurs propres politiques nationales pour enrayer les effets de la mondialisation.

Notre organisme vous rappelle que les organismes de défense collective des droits déplorent l'absence de mesure financière spéciale pour les personnes sans emploi à faible revenu, surtout les personnes seules. Le gouvernement du Québec ne propose pas d'augmenter le revenu disponible des personnes à l'aide sociale. L'inaction gouvernementale du Québec maintient ces concitoyennes et concitoyens dans une grande précarité financière surtout dans un contexte de hausse des prix des produits et aliments à cause de la pandémie.

208-2515, rue Delisle
Montréal, Qc
H3J 1K8
Tel: 514-932-3926
fax: 514-932-0815
courriel: odas@bellnet.ca

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 

Ce gouvernement propose à ces personnes de s'alimenter à des banques alimentaires. C'est inacceptable!!! Quelle démarche humiliante!!!!

Dans le contexte de la pandémie COVID-19, notre organisation déplore que le gouvernement du Québec n'a pas jugé, dans un souci de justice sociale, de bonifier significativement notre programme de sécurité du revenu afin d'assurer à toute personne, sans distinction, un revenu décent pour couvrir l'ensemble de leurs besoins essentiels.

La lutte aux inégalités doit devenir une priorité gouvernementale. Selon notre organisme, le gouvernement du Québec doit, à court terme, adopter les mesures législatives et budgétaires nécessaires pour élargir le programme revenu de base à l'ensemble des personnes à l'aide financière de dernier recours.

Dans le contexte actuel, il faut faire preuve de pragmatisme et éviter de faire preuve de dogmatisme en matière de finance publique (ex le déficit zéro). Afin de donner les ressources aux gouvernements de réguler l'économie, il faut accepter des budgets déficitaires pour stimuler la demande intérieure de produits et services. Rappelons que le 2/3 de la croissance économique au Canada et au Québec repose sur la consommation des ménages. Il s'agit d'une bonne stratégie à court terme. Il faut prévoir une réforme fiscale pour augmenter les revenus de l'État-providence. Le droit fiscal doit mieux imposer les grandes entreprises et les grandes fortunes.

Il est impératif de s'opposer à tout programme d'austérité budgétaire visant à sabrer dans les dépenses sociales. Il faut favoriser la résurgence d'un État social fort et progressiste favorisant une meilleure redistribution de la richesse.

Recommandations pour le Budget Québec 2021

Notre organisme s'oppose à toute mesure d'austérité budgétaire.

Notre organisme s'oppose à la vente d'actif de l'État et de ses infrastructures publiques.

208-2515, rue Delisle
Montréal, Qc
H3J 1K8
Tel: 514-932-3926
fax: 514-932-0815
courriel: odas@bellnet.ca

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

Lutter contre la pauvreté et la bonification du 3^{ème} plan de lutte à la pauvreté

Le gouvernement actuel n'a pas manifesté de véritable volonté politique de lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales. En effet, il ne prévoit aucun réinvestissement majeur dans les services publics ou dans les programmes sociaux. Le gouvernement continue son agenda politique néolibéral.

Nous demandons au gouvernement de bonifier le 3^{ème} plan gouvernemental de lutte à la pauvreté afin d'accroître le revenu disponible de nos concitoyennes et concitoyens les plus démunis de notre société dont ceux à la sécurité du revenu.

Bonification de l'aide financière de dernier recours

De hausser pour tous sans distinction le montant des prestations d'aide financière de dernier recours au seuil de la Mesure du Panier de Consommation (MPC) soit 18 000\$ pour une personne seule et d'instituer le programme du revenu de base comme le seul programme d'aide financière aux prestataires de l'aide financière de dernier recours. Un revenu de base, c'est bien mais pour tout le monde. C'est mieux.

De retirer le caractère contraignant et punitif du programme objectif emploi;

D'abroger la politique de l'avoir liquide zéro pour le requérant au programme d'aide sociale. Cela implique d'abolir le test d'admissibilité des avoirs liquides pour le programme d'aide sociale afin d'accorder au requérant à ce programme afin qu'il puisse bénéficier des exemptions mensuelles des avoirs liquides permises en cours d'aide financière (par exemple : 1500\$ pour une personne seule ou 2500\$ pour une famille) et que le montant de ces avoirs liquides exclus ne soit pas déduit de la prestation du mois de la demande d'aide financière.

De hausser le montant de l'ajustement au logement à 200\$ et le verser à tous les prestataires dès leur admission à l'aide financière de dernier recours

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 

Dans un souci d'humaniser les services dans les Centres Locaux d'emploi (CLE), nous exigeons le retour des agents d'aide financière dans les CLE afin de soutenir les personnes dans leurs démarches administratives pour obtenir l'aide financière à laquelle elles ont droit. Il faut aussi réduire le nombre de formulaires.

Salaire minimum

D'augmenter le salaire minimum à 15\$ de l'heure;

Allocation-logement

Augmenter la somme versée par le biais du programme Allocation-logement afin de le porter à 200\$ mensuellement et indexer ce montant annuellement (suite à l'entente bilatérale entre Québec et Ottawa concernant les fonds dédiés à la mise en œuvre d'une allocation canadienne au logement de 200\$ par mois).

AccèsLogis

Reconduire et bonifier le programme AccèsLogis;

Logements sociaux

Augmenter la construction de logements sociaux à 65000 au cours des 5 prochaines années;

Crédit d'Impôt de Solidarité (CIS)

Nous saluons la décision de l'État de verser à même la prestation d'aide financière de dernier recours le montant de base du Crédit d'Impôt de Solidarité (CIS) visant à atténuer les coûts liés à la taxe de vente du Québec (TVQ), sans avoir à produire la déclaration de revenu du Québec. Cependant, l'État maintient l'obligation de produire cette déclaration de revenu si ces personnes désirent obtenir, le cas échéant, les montants additionnels composant le CIS soit le supplément lié au logement et le supplément pour une résidence dans le village nordique.

Selon notre organisme, il faut augmenter le montant du Crédit d'Impôt de Solidarité (CIS) et que la totalité du montant du CIS

208-2515, rue Delisle
Montréal, Qc
H3J 1K8
Tel: 514-932-3926
fax: 514-932-0815
courriel: odas@bellnet.ca

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

soit versé mensuellement, et par anticipation, à même la prestation
d'aide financière de dernier recours;

Réforme fiscale pour accroître les revenus de l'État

Afin de mieux financer nos services publics et nos programmes
sociaux, nous proposons au gouvernement du Québec d'adopter les
mesures fiscales suivantes :

Augmenter l'impôt sur le revenu des plus nantis : accroître le
caractère progressif de l'impôt sur le revenu en instaurant de
nouveaux paliers d'imposition tout en majorant le taux d'imposition
maximal;

Cependant, il faut réduire le fardeau fiscal des contribuables à
faible revenu. Nous suggérons une majoration du montant de
l'exemption personnelle de base, faisant en sorte de faire passer,
progressivement au cours des 3 prochaines années, à 25000\$ le
montant du revenu qui serait soustrait de l'imposition.

Nous tenons à rappeler que plus on augmente le revenu disponible
des petits travailleurs, cela contribue à la relance économique en
stimulant la demande intérieure de produits et services.

Diminuer le plafond de cotisation des Régimes enregistrés
d'Épargne-Retraite (REER);

Augmenter le taux d'imposition des entreprises à 15% (sauf pour les
PME);

Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises (abolir le
crédit d'impôt pour gain en capital, éliminer les mesures permettant
de reporter le paiement des impôts dus et revoir les politiques de
congés fiscaux);

Augmenter la contribution fiscale des banques et des autres
institutions financières en rétablissant la taxe sur le capital;

Moduler la taxe de vente du Québec (TVQ) en fonction de la nature
des biens achetés (ex : pour les biens de luxe et sur les services
financiers);

Implanter l'impôt sur les successions;

Abolir l'exemption du gain en capital pour les particuliers
(cependant, nous recommandons de maintenir la non imposition du
gain en capital sur les résidences principales);

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

Nous invitons le gouvernement à s'attaquer à l'évasion fiscale et à l'évitement fiscal. Il faut aussi sanctionner l'optimisation fiscale. L'éthique doit être une valeur fondamentale dans toute refonte de notre régime fiscal.

Réforme du régime assurance médicaments

D'adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments, notamment en instaurant un régime entièrement public d'assurance médicaments.

Finances publiques

Prolonger la période du retour à l'équilibre budgétaire déjà prévue de 5 ans à 7 ans pour éviter un redressement des finances publiques trop hâtif qui ralentirait le retour à l'économie à sa pleine capacité;

Revoir certains paramètres de la Loi sur l'équilibre budgétaire pour tenir compte des crises exceptionnelles comme les pandémies ou autres;

Procéder à la suspension temporaire complète des versements annuels dédiés au Fonds des générations (FDG) en vertu de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations jusqu'à ce que l'économie soit de retour à sa pleine capacité;

Revenu Minimum Garanti

Nous invitons le Ministre des finances du Québec à créer un groupe de travail sur la faisabilité de l'implantation d'un Revenu Minimum Garanti (RMG), au cours de la présente année en y associant la société civile et le gouvernement du Canada. L'État a l'obligation d'implanter un Revenu Minimum Garanti (RMG) assurant la couverture des besoins essentiels à tous ses citoyennes et citoyens. Il faut aussi maintenir les services publics et les programmes sociaux.

En matière d'environnement et de lutte contre les changements climatiques afin de sauver notre planète.

Nous demandons au gouvernement du Québec :

208-2515, rue Delisle
Montréal, Qc
H3J 1K8
Tel: 514-932-3926
fax: 514-932-0815
courriel: odas@bellnet.ca

Citoyens
Citoyennes

Nous le sommes nous,
personnes sans emploi

MAIS

Il nous faut un revenu

DE CITOYENNETÉ

Pour pouvoir
exercer nos droits

SANS QUOI

pour nous

LA CITOYENNETÉ
EST UNE FICTION

Le revenu de citoyenneté
doit prévoir un minimum
pour couvrir les besoins essentiels:
se loger, se nourrir, se vêtir
et se soigner.

SANS QUOI

La solidarité que le Ministère
proclame est un mensonge et
l'exercice de la citoyenneté est une
illusion

S'assurer, à travers des campagnes de sensibilisation régulières, que la population est pleinement informée de la gravité des dérèglements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité.

Adopter une loi climatique qui force l'atteinte des cibles de Gaz à Effet de Serre (GES) recommandées par le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) pour limiter le réchauffement du climat à 1,5 degré (le GIEC estime qu'une réduction des émissions nettes de CO2 de 50% pour 2030 et de 100% pour 2050, accompagnée d'une forte réduction des autres GES, donnerait à l'humanité 66% de chances d'atteindre cet objectif).

Interdire tout nouveau projet d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures, et mettre un terme à toutes les subventions directes ou indirectes aux combustibles fossiles.

Nous demandons à votre gouvernement de créer des structures régionales permettant à la population de contribuer à une transition juste porteuse de justice sociale.

L'urgence climatique doit être au cœur de vos priorités.

Un ancien président américain, Monsieur Franklin D. Roosevelt affirmait que nos progrès ne se mesurent pas à l'enrichissement des privilégiés, mais à l'enrichissement des défavorisés